

LE GUIDE du compostage



ou comment faire
son terreau
chez soi ?





BRAVO, VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ! NOUS VOUS FÉLICITONS DE L'INTÉRÊT QUE VOUS PORTEZ À CETTE PRATIQUE ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE PAR EXCELLENCE...

Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est un processus biologique contrôlé qui se déroule en présence d'air et qui permet de décomposer et transformer les déchets et matières organiques en un produit stable et sain ; le compost.

Le compost est un produit fertile utilisable comme amendement et engrais naturel.

Pourquoi composter ?

- Pour réduire le poids de mes poubelles
- Pour Produire mon propre humus et nourrir mon jardin 100% naturellement
- Pour Protéger l'environnement
- Pour réduire les coûts du traitement des ordures ménagères.

L'homme a toujours pratiqué le compostage de ses propres déchets organiques.

Comment composter ?

En tas ou dans un composteur.

- Le tas est particulièrement indiqué si on a de la place, un grand jardin et beaucoup de déchets à recycler.
- Le composteur convient parfaitement aux débutants, il évite les nuisances visuelles et n'attire pas les animaux. Le composteur vous permet de réduire l'encombrement au sol, de conserver l'endroit propre et d'accélérer la fermentation en maintenant la chaleur.

A chacun sa dimension de composteur !

Vous avez un grand jardin et vous produisez des déchets de cuisine en quantité, le grand composteur en bois est fait pour vous.

Vous êtes un petit producteur de déchets organiques, le modèle en matériaux synthétiques recyclés vous conviendra.

Où installer votre composteur ?

Sur la terre, à même le sol, dans une zone semi ombragée de votre jardin, à l'abri du vent, facilement accessible et où l'eau de pluie ne risque pas de s'accumuler.

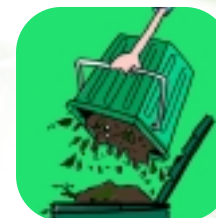
Ne placez jamais votre composteur sur du gravier, de la pierre ou du béton, mais au contraire sur un sol de préférence retourné ou sarclé pour favoriser les échanges directs avec les micro-organismes, les vers et les insectes.

Simple et facile !

Peu de place est nécessaire : 2 m²

Peu de temps à consacrer : un coup de fourche 2 à 4 fois par mois et quelques arrosages d'eau en période de sécheresse.

Il vous suffira d'alimenter régulièrement le composteur avec vos déchets de jardin et de cuisine pour obtenir votre humus au bout de 6 à 8 mois.



Que composter ?

Déchets de jardin (si non traités) :

Tontes de pelouse, branchages et petites tailles de haies, fleurs et plantes fanées, feuilles mortes, pailles et foin, mauvaises herbes (si non montées en graines), écorces d'arbres.



Déchets de cuisine :

Épluchures de légumes et de fruits, fruits et légumes coupés en morceaux, marc de café et filtres, sachets de thé, reste de repas (légumes, pâtes, riz...sauf viande et os), pain rassis, croûte de fromage.



Déchets ménagers non alimentaires :

Fleurs et plantes d'intérieur, fleurs séchées, sciure et copeaux de bois, cendres de bois refroidies, essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier, papiers et cartons non imprimés.



À ÉVITER DE COMPOSTER :

Déchets de jardin :

Déchets de jardin traités chimiquement, déchets végétaux trop grossiers (diamètre branches > 2-3 cm), plantes malades, mauvaises herbes montées en graine, gravier, sable, cailloux.

Déchets de cuisine :

Pelures d'agrumes, coquilles d'œufs non pilées, restes de viande et de poisson (pour éviter odeurs et rongeurs), noyaux, coques de noix et de noisettes, coquilles d'huîtres et de moules non pilées.

Déchets ménagers non alimentaires :

Excréments d'animaux domestiques, litières souillées, verre, plastique, métal, poussières d'aspirateur, balayures, papier imprimé, magazines, emballages, détergents, gravats, plâtre, cigarettes, charbon de barbecue, huile...

Tout bon composteur sachant composter se doit de respecter 4 règles de bases :

- 1 Fragmenter ou broyer les déchets de jardin les plus grossiers afin de réduire le volume occupé dans le composteur et faciliter leur dégradation naturelles.
- 2 Diversifiez les déchets en alternant des couches successives peu épaisses (15 à 20 cm)
- 3 Brasser, aérer et mélangez régulièrement le contenu du composteur afin d'éviter de tasser et d'asphyxier votre compost.
- 4 Vérifiez l'humidité du compost, arrosez quand c'est trop sec, l'eau étant indispensable au travail de fermentation des micro-organismes. Mais attention, le compost ne doit jamais être détrempe, protégez le quand il pleut trop fort.

Les outils du composteur :



Bio-seau pour collecter les déchets de cuisine - Bêche pour aérer - Arrosoir pour humidifier - Tamis pour éliminer branches et trognons non décomposés; il permet d'affiner le compost et de l'utiliser plus facilement.

Les refus de tamisage sont réutilisables en paillage ou peuvent être recyclés dans le tas ou le composteur.



Le cycle du composteur

mars - avril - mai



Je remplis progressivement mon composteur. Le compostage (re)démarre et la température augmente rapidement. Attention aux apports massifs de tontes de gazon frais au printemps. Il faut favoriser un séchage préalable sur le terrain d'un ou deux jours, avec retournement fréquent et intégration progressive au compost.

Je prépare mon terreau (mélange de terre et de compost) pour mes semis et l'incorpore dès le mois de mars.

juin - juillet - août



Après 3 mois, je continue à déposer les déchets du jardin, de la cuisine et je vérifie l'humidité intérieure du compost en tenant compte de la forte évaporation due à la chaleur. La faune du sol entre en action, elle découpe, malaxe, digère les résidus et le volume du compost diminue rapidement.

septembre - octobre - novembre



Je continue à remplir mon composteur, déchets de cuisine et ménagers, mais surtout de feuilles mortes, qui donneront à mon compost une belle couleur et une bonne odeur d'humus forestier.

décembre - janvier - février



Comme la nature, mon composteur hiberne. Je continue de l'alimenter avec les déchets de cuisine, je l'aère et je n'interviens qu'en cas d'excès d'humidité ou de sécheresse.<

Je peux soutirer du compost et l'utiliser comme paillis ou amendement organique, c'est la pleine saison de l'utilisation du compost.

- Pour les arbres et arbustes : compost de 3-4 mois, pas complètement décomposé (paillis) à disposer au pied des arbres et arbustes. De 3 à 5 Kg/m²
- Pour les petites plantes et potager : compost de 6-7 mois, bien décomposé (amendement organique) pour enrichir ma terre. De 2 à 8 kg/m²



NE JAMAIS UTILISER LE COMPOST PUR. LE MÉLANGE IDÉAL EST DE 30% DE COMPOST POUR 70% DE TERRE.